

Budget du Canada

2025 2026

Le budget du gouvernement fédéral du 4 novembre 2025 présente des changements qui pourraient avoir une incidence sur vos finances personnelles et familiales.

Réflexions depuis le dernier budget*



Dollar canadien par rapport au dollar américain

71,14 ¢

4 novembre 2025

16 AVRIL 2024 :

72,35 ¢



S&P/TSX
Taux composé

29 819,49

4 novembre 2025

16 AVRIL 2024 :

21 642,87



Prix du pétrole par baril en \$ US

60,36 \$

4 novembre 2025

16 AVRIL 2024 :

85,28 \$



Taux de chômage

7,10 %

4 novembre 2025

16 AVRIL 2024 :

6,10 %

* PÉRIODE COMPRISE ENTRE LE 16 AVRIL 2024 ET LE 4 NOVEMBRE 2025

Faits saillants du budget

Le budget fédéral prévoit un déficit de 78,3 milliards de dollars canadiens pour l'exercice financier se terminant en mars – soit 2,5 % du PIB –, ce qui correspond largement aux attentes des économistes. Il présente d'importants investissements sur cinq ans dans le logement, les infrastructures, la défense et le commerce, tout en introduisant des balises financières pour gérer la dette et les dépenses.

Les frais liés à la dette publique devraient augmenter, le ratio dette/PIB connaissant une légère hausse avant de se stabiliser.



Allègement de la TPS pour les acheteurs d'une première maison

Le Canada élimine la TPS sur les maisons d'une valeur allant jusqu'à 1 M\$ et la réduit partiellement pour les maisons de 1 M\$ à 1,5 M\$. Cette mesure réduit les coûts initiaux et améliore l'accès à la propriété.



Crédit d'impôt compensatoire

Un crédit d'impôt compensatoire temporaire pour les contribuables dont le montant des crédits d'impôt non remboursables dépasse le seuil de la première tranche d'imposition. L'objectif est de protéger les contribuables contre des hausses d'impôt involontaires.



Transferts de comptes facilités, moins de frais

Les frais de transfert pour les comptes de placement et les comptes enregistrés auprès des institutions assujetties à la réglementation fédérale seront éliminés, ce qui facilitera le déplacement des comptes, réduira les coûts et les obstacles administratifs.



Suppression de la taxe de luxe et de la taxe sur les logements sous-utilisés (TLSU)

La taxe de luxe visant les avions et les bateaux ainsi que la TLSU seront abolies, et les économies seront réaffectées pour améliorer la conformité fiscale et réduire les coûts inutiles.



Règles fiscales pour les assureurs multinationaux

De nouvelles règles fiscales veillent à ce que les assureurs multinationaux paient leur juste part sur leurs activités au Canada, afin de protéger les titulaires de polices et de favoriser une concurrence équitable avec les entreprises nationales.



Paiement unique au titre du crédit d'impôt pour personnes handicapées

Un paiement de 150 \$ aidera les bénéficiaires de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées à couvrir les frais liés à l'obtention ou au renouvellement de leur certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Cette mesure vise à réduire les obstacles financiers et à rendre les prestations plus accessibles.



Renouvellement du laissez-passer Un Canada fort

Le laissez-passer un Canada fort offre un accès gratuit ou à tarif réduit aux parcs nationaux, aux musées, aux galeries d'art et aux déplacements en train avec VIA Rail pour la période des Fêtes 2025-2026.



Versement automatisé de prestations fédérales destinées aux personnes à faible revenu

À compter de 2026, les déclarations de revenus seront automatiquement produites pour les Canadiens admissibles à faible revenu afin de leur garantir l'accès à des prestations comme le crédit pour la TPS/TVH, l'Allocation canadienne pour enfants et l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Cette mesure vise à s'assurer que les personnes les plus vulnérables reçoivent les prestations sans obstacles.



Crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne

Pour aider les préposés aux services de soutien à la personne qui fournissent des soins essentiels, un crédit d'impôt remboursable temporaire de 5 % des gains admissibles* – jusqu'à 1 100 \$ par année – sera offert dans les provinces et les territoires non couverts précédemment.



Aider les jeunes en matière d'emploi

Un financement appuiera les emplois d'été, les stages étudiants et des programmes offrant mentorat et formation pour environ 175 000 jeunes en 2026-2027. Cette mesure aidera les jeunes Canadiens à acquérir de l'expérience, développer des compétences et surmonter les obstacles à l'emploi.



Crédits pour l'accessibilité domiciliaire et les frais médicaux

À compter de 2026, une même dépense ne pourra pas être réclamée à la fois au titre du crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire et du crédit d'impôt pour frais médicaux, bien que les deux continuent de soutenir les rénovations liées à la sécurité.



Taux et tranches d'imposition des particuliers

Les tranches d'imposition et autres montants ont été indexés de 2,7 % pour tenir compte de l'incidence de l'inflation.



Superdéduction à la productivité pour les entreprises

Les entreprises pourront déduire immédiatement les nouveaux bâtiments de fabrication, la machinerie et les actifs favorisant la productivité, ce qui réduira les impôts dès le départ et encouragera l'investissement. Cette mesure vise à stimuler la productivité, soutenir la croissance et rendre les entreprises canadiennes plus compétitives à l'échelle mondiale.



Crédits d'impôt bonifiés pour la RS&DE pour les petites entreprises

Le crédit d'impôt remboursable pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) destiné aux petites entreprises canadiennes est bonifié, avec jusqu'à 6 millions de dollars de dépenses en recherche et développement désormais admissibles – favorisant ainsi l'innovation et la compétitivité.

Votre conseiller peut vous aider à comprendre l'incidence que pourraient avoir ces changements sur vos finances.



Investment
Planning Counsel™

SOLUTIONS FINANCIÈRES POUR LA VIE

SOURCES :

Budget de 2025 : <https://budget.canada.ca/2025/home-accueil-fr.html>

Prix du pétrole brut : <https://ca.investing.com/commodities/crude-oil-historical-data> (en anglais seulement)

Taux de chômage : <https://www.banqueducanada.ca/taux-de-change/convertisseur-de-devises/>

Taux de chômage : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/251010/dq251010a-fra.htm?indid=3587-2&indgeo=0>

Indice composé S&P/TSX : <https://www.spglobal.com/spdji/en/indices/equity/sp-tsx-composite-index/#overview> (en anglais seulement)

Marques de commerce d'Investment Planning Counsel Inc., utilisées sous licence par ses filiales. Investment Planning Counsel est une société de gestion du patrimoine pleinement intégrée.

Les fonds communs de placement sont offerts par IPC Gestion du patrimoine et IPC Valeurs mobilières.

Titres offerts par l'intermédiaire d'IPC Securities Corporation, membre du Fonds canadien de protection des investisseurs. Les produits d'assurance sont offerts par IPC Services financiers inc. et la Financière Horizons. © 2025. Ativa Interactive. Tous droits réservés.